



Consortage d'eau potable du Village de Roumaz

Les consorts sont cordialement invités
à l'assemblée ordinaire

Date : Dimanche 3 novembre 2024

Lieu : Sur la place de la maison communale du village de Roumaz

Heure : 14h30

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel - Paiement de la cotisation 2025 en main du comité = 100 CHF par unité
3. Lecture du protocole de l'assemblée du 5 novembre 2023
4. Lecture et approbation des comptes
5. Cotisation annuelle
6. Divers

Les propriétaires absents devront s'acquitter de l'amende statutaire de 10 CHF par unité.

Cordiales salutations

Roumaz, octobre 2024

Le comité